

## À l'école, chaque moment compte !

Le matin, à midi, après la classe ou le mercredi, les temps périscolaires offrent autant d'occasions de s'amuser, de découvrir, d'apprendre autrement et de se détendre, autour du moment du repas et pendant les activités.

Ce sont des équipes municipales ou des associations d'éducation populaire partenaires (MJC, Centres sociaux, Maisons de l'Enfance...) qui organisent ces accueils périscolaires.

### L'ACCUEIL DU MATIN > de 7h50 à 8h20

- Pour démarrer la journée en douceur
- Accueil gratuit, dans la limite des places disponibles

### LA PAUSE DU MIDI > de 12h à 14h15

- Pour manger, jouer, se poser et pour les plus petits faire la sieste
- Inscription régulière ou occasionnelle
- Choix entre 2 menus équilibrés et de saison (Petit Bouchon/ Jeune Pousse)

### LES ATELIERS DU MERCREDI > 8h30-12h /durée 3h30

- Pour s'amuser, apprendre et découvrir à travers des ateliers ludiques et éducatifs à l'école ou à proximité dans les locaux d'associations partenaires
- Forfait annuel



### PEPS DU SOIR > 16h45-18h30 / durée 1h45

- Pour bien finir la journée d'école, goûter, se reposer, lire et apprendre en s'amusant
- 2 forfaits pour s'adapter à vos besoins  
Max : jusqu'à 4 soirs par semaine  
Mini : jusqu'à 2 soirs par semaine
- 2 modalités de fréquentation : jours fixes ou calendrier par période

#### NOUVEAUTÉ un forfait Mini plus souple

**Vous pouvez changer chaque semaine les 2 jours de fréquentation. Un calendrier est désormais proposé, comme pour le forfait Max.**

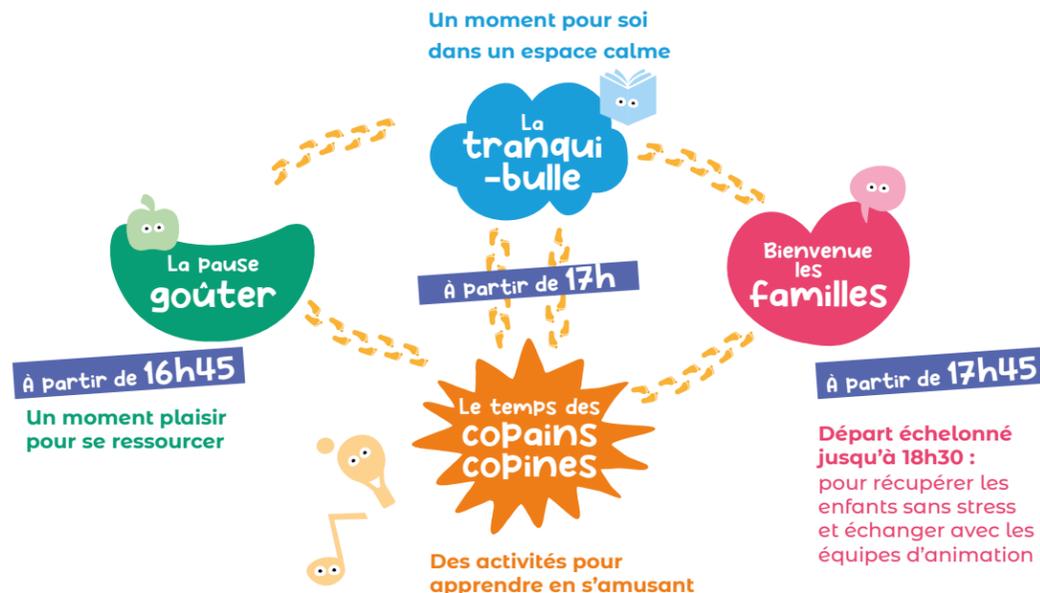
Tout changement doit être signalé au plus tard 2 jours avant (2 jours d'école), à la direction de l'accueil de loisirs ou au référent coéducation de proximité de l'école.

#### Du nouveau avec PePS+

En cas d'imprévu, de changement d'organisation ponctuel ou tout simplement pour découvrir une activité :  **votre enfant peut venir à PEPS (qu'il soit inscrit ou pas) 10 fois dans l'année au maximum (à répartir librement).**

Avec un tarif à la séance, suivant votre Quotient Familial Municipal :  
2€ → QFM 1, 2 et 3  
4€ → QFM 4 et 5  
6€ → QFM 6 et 7

## Le parcours PEPS du soir !



## Des tarifs adaptés

**Le Quotient Familial Municipal : c'est maintenant !**

Le Quotient Familial Municipal vous permet de bénéficier de tarifs adaptés à vos revenus et à la composition de votre famille, pour la restauration scolaire et les activités : PEPS du soir, Ateliers du mercredi et Hé hop pour les vacances.

**Du nouveau ! Votre QFM est désormais valable pour toute l'année scolaire.**

- Le calcul se fait en même temps que l'inscription à la restauration et aux activités périscolaires.
- Des tarifs stables sur toute l'année.

**Attention : sans calcul de votre QFM, le tarif maximum sera appliqué**

→ **Crédit d'impôt possible pour les - de 6 ans** (PEPS du soir et les Ateliers du mercredi)

→ **Connaitre son tarif personnel :** faites une simulation sur [lyon.fr](http://lyon.fr)



## Les tarifs du périscolaire en un clin d'œil

N° de tranche	Le Quotient Familial Municipal	ACCUEIL DU MATIN	PAUSE DU MIDI		PEPS DU SOIR				ATELIERS DU MERCREDI			
		Gratuit	Choix des menus		Avec panier repas (PAI-allergie)		Forfait Mini		Forfait Max		Forfait annuel	
			Tarif journalier minimum	Tarif journalier maximum	Tarif journalier minimum	Tarif journalier maximum	Annuel	Coût Mensuel	Annuel	Coût Mensuel	Tarif minimum	Tarif maximum
1	De 0 à 312 €	Gratuit	0,80 €		0,48 €		10 €	1 €	20 €	2 €	38 €	
2	De 312 € à 800 €	Gratuit	0,80 €	4,42 €	0,48 €	2,26 €	20 €	2 €	40 €	4 €	38 €	144 €
3	De 801 € à 1150 €	Gratuit	4,42 €	4,68 €	2,26 €	2,38 €	40 €	4 €	80 €	8 €	144 €	161 €
4	De 1151 € à 1400 €	Gratuit	4,68 €	5,05 €	2,38 €	2,58 €	60 €	6 €	120 €	12 €	161 €	174 €
5	De 1401 € à 1800 €	Gratuit	5,05 €	6,83 €	2,58 €	3,47 €	100 €	10 €	200 €	20 €	174 €	198 €
6	De 1801 € à 2100 €	Gratuit	6,83 €	7,30 €	3,47 €	3,70 €	140 €	14 €	280 €	28 €	198 €	212 €
7	Supérieur à 2100 € ou non-Lyonnais	Gratuit	7,30 €		3,70 €		210 €	21 €	420 €	42 €	212 €	

# La Semaine de votre enfant

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
De 7h50 à 8h20	ACCUEIL DU MATIN durée : 30mn			ACCUEIL DU MATIN durée : 30mn	
De 8h30 à 12h	TEMPS SCOLAIRE durée : 3h30		LES ATELIERS DU MERCREDI durée : 3h30	TEMPS SCOLAIRE durée : 3h30	
De 12h à 14h15	PAUSE DU MIDI durée : 2h15			PAUSE DU MIDI durée : 2h15	
De 14h15 à 16h45	TEMPS SCOLAIRE durée : 2h30			TEMPS SCOLAIRE durée : 2h30	
De 16h45 à 18h30	peps! du soir durée : 1h45			peps! du soir durée : 1h45	
DÉPART ÉCHELONNÉ À PARTIR DE 17h45					

Le plaisir de bien grandir

Inscription périscolaire et calcul de votre nouveau Quotient Familial Municipal

Tout se fait en même temps !

Du 19 mai au 4 juillet 2025  
Comment faire ?  
2 possibilités

En ligne sur [lyon.fr](http://lyon.fr)  
Via votre espace personnel

En mairie d'arrondissement  
Du 19 mai au 13 juin

Avec ou sans rendez-vous selon les mairies.  
Se renseigner au 04 72 10 30 30

**Pièces à fournir :**

Copie de votre dernier avis d'imposition (avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023) et copie du carnet de santé de votre enfant

**Sans calcul de votre QFM :**

Le tarif maximum sera automatiquement appliqué

Plus d'informations auprès de vos interlocuteurs à l'école : le référent coéducation de proximité et la direction de l'accueil de loisirs



Infos & inscription



LYONendirect 04 72 10 30 30 lyon.fr



Rentrée 2025  
Restauration et activités périscolaires

Du 19 mai au 4 juillet 2025  
Tout le monde s'inscrit ou se réinscrit  
Et calcule son Quotient Familial Municipal



La rentrée se prépare maintenant

